

## ➤ LE BILAN PROFESSIONNEL

Le bilan professionnel est **proposé par l'employeur** à son agent, pour lui permettre d'être accompagné dans une démarche de mobilité, qu'elle soit voulue, préventive ou contrainte.

### ➤ VOS OBJECTIFS

- Prévenir une usure professionnelle,
- Favoriser l'adaptation de l'agent à un changement,
- Favoriser la prise de recul par rapport à une situation difficile,
- Préparer une évolution professionnelle à court, moyen et long terme,
- Identifier les compétences et les ressources de l'agent ainsi que ses perspectives de développement.

### ➤ LES MODALITÉS

L'accompagnement se déroule au Centre de Gestion du Finistère ou dans d'autres locaux et compte **8 à 12 séances** de travail, se déroulant au maximum sur **6 mois**.

### ➤ LES TARIFS

Une réunion de cadrage avec un conseiller en évolution professionnelle permet d'analyser la situation et d'établir une proposition personnalisée d'accompagnement. Cette réunion de cadrage est organisée à la demande de la collectivité, elle est **gratuite** et **sans engagement**.

### ➤ NOS SOLUTIONS

Les conseillers en évolution professionnelle du Centre de Gestion, formés à la **psychologie du travail** et à **l'accompagnement de l'évolution professionnelle**, se mobilisent pour réaliser des accompagnements personnalisés.

Ils apportent leur méthode, leurs outils et leur posture pour permettre le travail d'élaboration du projet professionnel.

Le travail d'analyse porte sur :

- L'analyse de la situation de l'agent, du contexte et du parcours professionnel,
- La définition et l'analyse du profil personnel (fonctionnement, intérêts, motivations, valeurs...),
- L'évaluation des compétences et de leur transférabilité,
- La définition des perspectives d'évolution (en interne et/ou en externe),
- La construction du plan d'action à mettre en œuvre,
- L'élaboration de la synthèse de l'accompagnement.

## ➤ LE BILAN PROFESSIONNEL

### ➤ LE DÉROULÉ DE L'INTERVENTION



#### Réunion de démarrage tripartite

pour définir les objectifs de la prestation, le déroulement de l'accompagnement, et poser le cadre de confidentialité des entretiens bipartites.



#### Séances individuelles

- Analyse de la situation de l'agent, du contexte et du parcours professionnel
- Définition et analyse du profil personnel (fonctionnement, intérêts, motivations, valeurs...)
- Évaluation des compétences et de leur transférabilité
- Définition des perspectives d'évolution (en interne et/ou en externe)
- Construction du plan d'action à mettre en œuvre
- Élaboration de la synthèse de l'accompagnement



#### Réunion de synthèse tripartite

Présentation du travail effectué en bilan, du projet professionnel et du plan d'action à mettre en œuvre, en lien avec l'employeur.

### ➤ LES CONTACTS

#### Territoire Pays de Brest

✉ [cdg.contact1@cdg29.bzh](mailto:cdg.contact1@cdg29.bzh)  
☎ 02 98 60 25 55

#### Territoire Pays de Cornouaille

✉ [cdg.contact2@cdg29.bzh](mailto:cdg.contact2@cdg29.bzh)  
☎ 02 98 60 25 65

#### Territoire Morlaix et Centre Ouest Bretagne

✉ [cdg.contact3@cdg29.bzh](mailto:cdg.contact3@cdg29.bzh)  
☎ 02 98 60 25 60

[www.cdg29.bzh](http://www.cdg29.bzh)   